

## SYLLABUS DE COURS

<b>Année d'étude - parcours</b>	M2 Droit des personnes et des familles
<b>Intitulé du cours</b>	Droit (patrimonial) des personnes et de la famille
<b>Semestre</b>	2
<b>Objectifs et compétences développées</b>	<p>Objectifs : Traiter et exposer à un destinataire de niveau professionnel des notions et mécanismes complexes du droit patrimonial de la famille. Manier les techniques du droit patrimonial de la famille pour comprendre les problèmes juridiques qui se posent en pratique et savoir les résoudre en situation professionnelle</p> <p>Compétences développées :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Identifier et interroger diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet</li> <li>- Analyser et synthétiser l'information de façon scientifique</li> <li>- Lire, traiter et analyser de façon critique des données (textes, données chiffrées, graphiques...)</li> <li>- Mettre en œuvre un raisonnement scientifique</li> <li>- Communiquer les résultats argumentés de sa recherche ou de sa réflexion</li> </ul>
<b>Contenu et moyens pédagogiques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>Contenu</u> : thèmes choisis du droit patrimonial de la famille présentant une complexité particulière et/ou une forte indétermination en droit positif.</li> <li>• <u>Moyens pédagogiques</u> : exposés en groupe préparés en amont par deux ou plusieurs rendez-vous de tutorat.</li> </ul> <p>Travail à réaliser en amont des séances : analyse des problèmes juridiques posés par une institution ou une technique juridiques (ex. la prestation compensatoire) à partir de questions et d'une bibliographie</p> <p>Déroulé des séances : présentation des problèmes juridiques et de leurs enjeux, discussions relatives aux enjeux en situation professionnelles. Séances interactives.</p>
<b>Pré-requis</b>	Bonne connaissance du droit patrimonial de la famille, du droit des obligations, des structures familiales
<b>Modalités d'évaluation</b>	Commentaire de décision/ contrôle continu
<b>Références bibliographiques</b>	Droit de la famille et Droit patrimonial de la famille, Dalloz Action.